



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE ROUMOIS SEINE

De la fourche à la fourchette, il
n'y a qu'un **P.A.T** !

Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

- 1 Qu'est ce qu'un PAT ?
- 2 Pourquoi élaborer un PAT à Roumois Seine ?
- 3 Les spécificités et chiffres clés du territoire
- 4 Résultats de l'enquête citoyenne 2026
- 5 Enseignements de l'enquête citoyenne 2026
- 6 Roumois Seine engage son PAT autour de 4 axes
- 7 Sources et contact

EDITO



Sylvain BONENFANT

Président de la Communauté de communes
Roumois Seine

Territoire rural, la Communauté de communes Roumois Seine attache une importance particulière aux enjeux agricoles, en témoigne la mise en œuvre de son Projet Alimentaire Territorial.

L'alimentation est au centre de nombreux enjeux qui traversent la société et notre territoire, tels que l'avenir de notre agriculture, la santé des habitants et habitantes notamment via l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous.

Elle est aussi un levier important pour renforcer les liens entre celles et ceux qui produisent, transforment, distribuent et consomment.

C'est pourquoi, la communauté de communes a choisi de s'engager depuis 2023 dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PAT.

A travers cette démarche, Roumois Seine construit une politique alimentaire adaptée aux spécificités et aux besoins du territoire.

Ce projet contribue à préserver et à valoriser notre agriculture, développer les circuits courts, accompagner les transitions et renforcer la capacité du territoire à faire face aux évolutions à venir.

QU'EST-CE QU'UN PAT ?



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont une **politique publique alimentaire**, encadrés par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation, et la forêt du 13 octobre 2014.

Leur objectif est de **relocaliser et structurer l'alimentation** sur les territoires en fédérant les différents acteurs de ceux-ci autour de la question de l'alimentation.

Ils jouent un rôle central pour **accélérer la transition agricole et alimentaire** en rapprochant les acteurs du territoire et permettant de créer et développer des relations entre les territoires urbains et ruraux.

Ainsi, ils **contribuent à la prise en compte d'enjeux** sociaux, environnementaux, économiques et de santé du territoire.

Ce projet vise donc à réunir les acteurs du système agricole et alimentaire autour d'objectifs communs et à mettre en place des actions concrètes afin de **favoriser l'agriculture durable et l'accès à une alimentation saine, de qualité et de proximité pour toutes et tous**.

POURQUOI ÉLABORER UN PAT À ROUMOIS SEINE ?

La mise en oeuvre d'un PAT est pertinente sur le territoire de Roumois Seine puisqu'il permet de faire de l'alimentation un **levier de développement territorial**.

En fédérant les acteurs autour d'objectifs communs, le PAT a pour but de produire localement, mais permet de construire un **système alimentaire plus résilient**, durable, économique et bénéfique pour la santé des habitants.

Roumois Seine **lauréat** pour le Projet Alimentaire Territorial le 02 mars 2023.

De plus en plus d'**initiatives émergent sur le territoire**. Roumois Seine souhaite donc doter le territoire d'un cadre stratégique afin de permettre aux acteurs du système alimentaire local de **dialoguer, proposer et mettre en oeuvre un programme** aux actions concertées, complémentaires et adaptées au territoire.



Enjeux sanitaires

20,2 % de prévalence de l'obésité en Normandie = 2 points de pourcentage en plus par rapport à la moyenne nationale

Enjeux de qualité d'air et de l'eau



Enjeux environnementaux

L'agriculture représente 36,1 % des émissions de gaz à effet de serre de la Communauté de communes, devant le transport routier

Effets du changement climatique

Effondrement de la biodiversité



Enjeux sociaux

Développer l'éducation alimentaire

Lutter contre la précarité alimentaire

Disparition des terres agricoles et des agriculteurs.trices



ATOUTS

Population jeune et familiale

Position géographique stratégique (proximité Rouen - Caen - Le Havre) et intégration de la communauté de communes dans des dynamiques de coopération territoriale

Autonomie alimentaire théorique atteignable (surface réelle cultivée supérieure à la surface nécessaire pour nourrir toute la population de la communauté de communes)

Habitudes d'achat de **produits locaux ancrés dans les pratiques de la population**

Quelques actions sur l'agriculture et l'alimentation déjà en place



FAIBLESSES

Territoire rural et étendu (dépendance à l'automobile) & concentration de l'activité économique à l'Est

Concentration des exploitations : chute de leur nombre et augmentation de leur surface

Prédominance de grandes cultures à haut niveau de **traitement phytosanitaire / peu de bio** & de démarches qualité

Déficit de cultures maraîchères - recul de l'élevage extensif bovin - manque de visibilité des producteurs locaux

1/3 des émissions de GES liées au secteur agricole



OPPORTUNITÉS

Position géographique stratégique permettant de capter une population de travailleurs faisant la navette entre Rouen et la communauté de communes

Adhésion à l'entente AgriParis Seine

Acteurs techniques locaux engagés à outiller la transition agricole et alimentaire (GIEC Normand, Bio en Normandie, Terre de Liens, CIVAM, Chambre d'Agriculture...)

Attentes croissantes de la population en matière d'environnement, santé et traçabilité des aliments



MENACES

Artificialisation des sols au détriment des terres agricoles

Conséquences de l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'environnement et du **changement climatique** sur l'agriculture (perturbation des cycles biologiques et de l'eau ...)

Difficultés d'accès au métier d'agriculteur : installation-transmission des exploitations (vieillesse des chefs d'exploitation, accès au foncier, coût financier, attractivité du métier)

Difficulté de transformation des animaux d'élevage : abattoirs éloignés des zones d'élevage

Inflation économique et **choix alimentaires** des ménages les plus pauvres

LES SPÉCIFICITÉS ET CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

40

communes

338,7
km²

41 848

habitants et
habitantes
(en 2023)

263

fermes
(en 2020)

22 295

hectares agricoles
dont **107** en bio

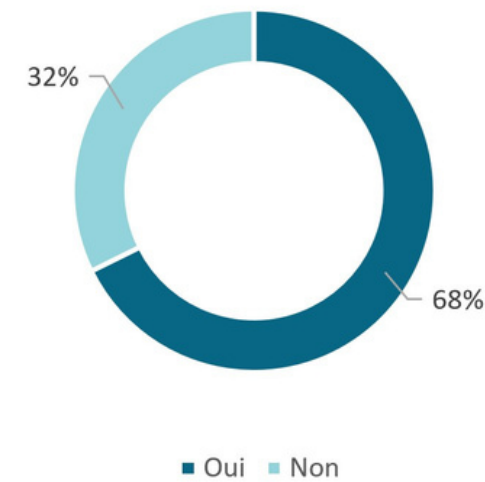
38

exploitations en
vente directe

7

signes officiels
IGP ; AOP / AOC

Avez-vous connaissance de productrices ou de producteurs à proximité de votre domicile ?



Entre le 15 juillet et le 10 août 2026, une **enquête citoyenne** a été publiée auprès des habitants de la communauté de communes. En totalité, **291 foyers** ont répondu à l'enquête. Celle-ci avait pour but d'étudier l'intérêt et les attentes des habitants concernant les solutions de distributions de produits locaux sur le territoire.

95 % des répondants mettent en avant l'**importance de développer une solution commercialisant des produits locaux** sur le territoire.

La quasi-totalité des répondants se dit prête à changer ses habitudes de consommation pour acheter des produits davantage locaux. Cependant, des conditions personnelles de changement sont à noter telles que : la présence de produits bio, la praticité pour se rendre au lieu d'achat, le prix, la variété des produits...

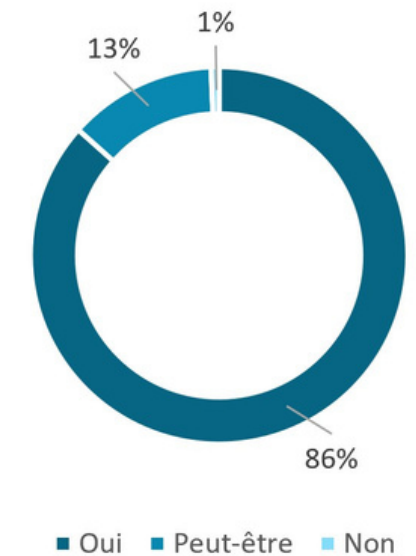
Le budget que les habitants sont prêts à consacrer aux produits locaux varie selon **les catégories socio-professionnelles, la composition du foyer** (personne seule, couple avec ou sans enfants...), et l'**importance accordée à l'alimentation locale**.

La majorité des répondants indique être prête à consacrer entre 20 et 40 € par semaine à l'achat de produits locaux.

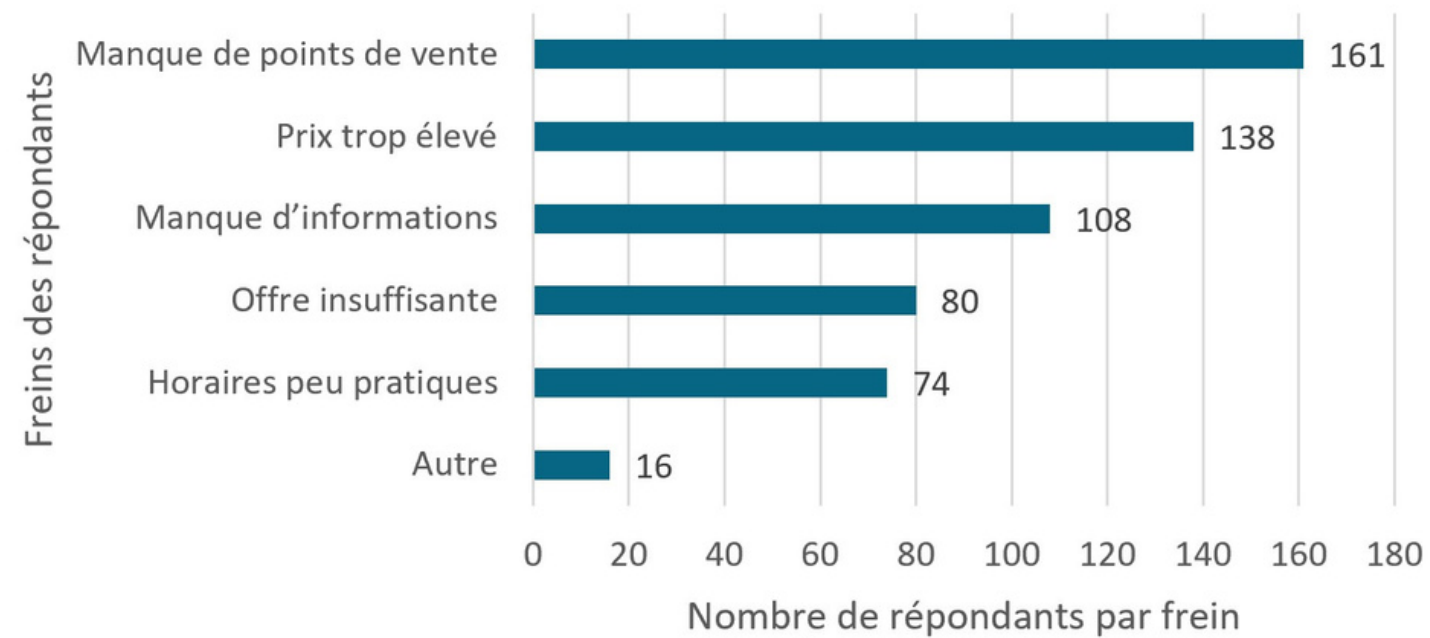
Le **budget prévisionnel hebdomadaire moyen** s'établit à environ 43 €, avec des écarts selon les profils.

Le **budget prévisionnel hebdomadaire médian** s'établit à 30 €, avec des écarts allant de moins de 20 € à plus de 80 € par semaine en fonction des profils.

Seriez-vous prêt à modifier vos habitudes pour consommer plus local ?

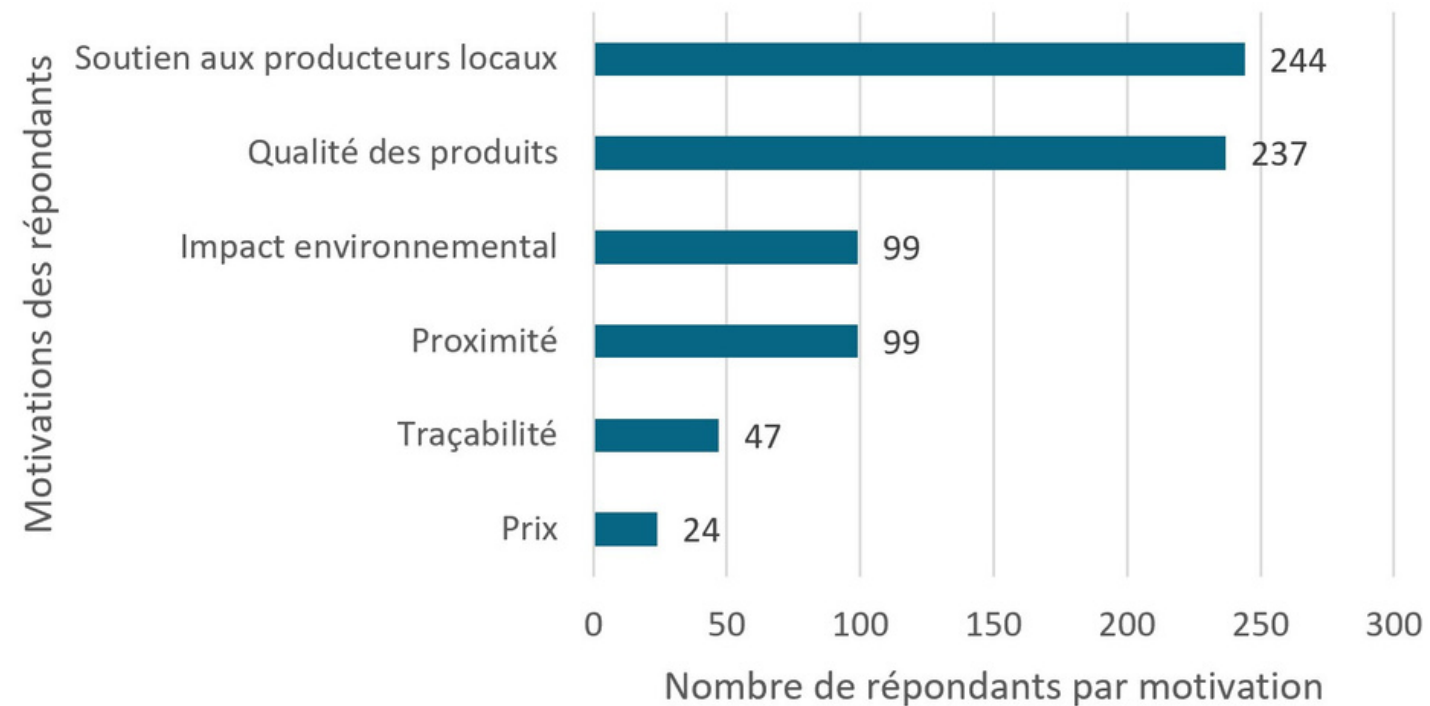


Quels sont vos principaux freins à l'achat de produits locaux ?



Les freins apparaissent moins marqués que les motivations. Le principal frein identifié est le **manque de points de vente**, cité par 161 répondants sur 291. Viennent ensuite le **prix jugé trop élevé** ainsi que le **manque d'informations sur les producteurs.trices du territoire**.

Qu'est-ce qui vous motive à acheter local ?



Les deux principales motivations sont le **soutien aux producteurs locaux** et la **qualité des produits**.

Cela traduit un véritable **attachement des habitants à leur territoire** : ils sont fiers de disposer de producteurs de proximité et de valoriser leur travail à travers la qualité des produits qu'ils proposent.

Pistes d'actions pour le territoire

Faire connaître le guide des producteurs :
[Cliquez ici pour y accéder](#)



Développer des distributeurs de produits locaux sous forme de casiers ?



Epicerie participative ?





Sources

INSEE - recensement de la population 2023

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066405#chiffre-cle-1>

Roumois Seine - PAT

<https://www.roumoiseine.fr/decouvrir-et-investir/projet-alimentaire-territorial/>

Ministère de l'agriculture et de la Souveraineté alimentaire - PAT

<https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux>

Auxilia - diagnostic de territoire Roumois Seine

Photos de couverture :

- La Ferme de la Mare des Rufaux ; Camille Lematelot, 2026
- Buffet de produits locaux, ciné-débat à la Ferme du Nofy - Bourg-Achard ; Camille Lematelot, 2026
- Marché de Bourg-Achard ; Camille Lematelot, 2026
- Veaux ; Camille Lematelot, 2026

Photo de fond : La Dépêche Eure Infos

https://actu.fr/societe/agriculture-dans-leure-bilan-2019-demi-teinte_26646460.html

Contact

Damien Châtel

Responsable du service transition écologique et mobilité

d.chatel@roumoiseine.fr

02.35.87.63.42

Nos partenaires





Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



Projet reconnu par l'État

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

